

UN COURS DE PHILOSOPHIE DU TRAVAIL SOCIAL : POUR QUOI FAIRE AUJOURD'HUI ?

Carine DIERCKX

Enseignante à l'ISFSC (Bruxelles) et à l'ISSHA (HERB, Mons),
Professeur de Philosophie et d'Anthropologie, Maître de Formation Pratique
cdierckx@skynet.be

La formation des travailleurs sociaux est confrontée, aujourd'hui, à des défis importants, en lien avec l'évolution de la profession, des réalités rencontrées, et des politiques sociales qui l'orientent et la régulent. Ces évolutions s'inscrivent, on le perçoit de plus en plus, dans des transformations profondes de nos sociétés, et de leur cohésion. De nombreuses questions se posent, quand aux orientations des métiers du social dans ce contexte, et aux qualifications ou compétences qu'ils nécessitent. Qu'est-ce que le « professionnalisme » aujourd'hui ? Qu'implique-t-il comme type de formation ?

Ces questions font l'objet de nombreux débats, dans le contexte de transformation de l'organisation de l'enseignement supérieur lié au décret de Bologne, concernant les programmes, les disciplines, leur mode de transmission, leur articulation avec la pratique, les modes d'évaluation, etc.

Elles se posent aux enseignants, individuellement au sein de leurs cours, et collectivement, au niveau du projet pédagogique de l'école, de ses finalités, des priorités choisies et des dispositifs mis en place dans l'organisation de la formation.

C'est à partir de mon ancrage particulier d'enseignante, et spécifiquement au sein d'un cours de philosophie du travail social, que je souhaite, dans cette intervention, partager mes réflexions et pistes pédagogiques sur la formation des travailleurs sociaux, et la contribution de la philosophie à cette formation, en lien avec ces nouveaux défis.

La question qui guide cet exposé sera donc traitée à partir d'une expérience pédagogique dans une école sociale à Bruxelles, tout en visant une réflexion plus globale sur les axes possibles d'une interrogation philosophique du travail social, en lien avec ses évolutions actuelles et sur les moyens de mettre « au travail » cette interrogation avec des futurs praticiens, dans une perspective de formation professionnelle.

J'envisagerai également les articulations que cette démarche implique avec les autres disciplines, avec les points de vue d'observateurs et d'acteurs, avec les autres dimensions de la formation, avec le questionnement des étudiants sur leur pratique, et donc, *last but not least*, les conditions organisationnelles et pédagogiques qu'elle nécessite.

La philosophie a une place très variable dans la formation des travailleurs sociaux aujourd'hui. Face aux enjeux contemporains du travail social, et aux mutations en cours des formations de travailleurs sociaux, j'espère, par cette contribution, apporter des arguments pour soutenir la pertinence de l'approche philosophique dans la formation initiale, et de son articulation avec le travail social. Soutenir également, plus largement, la finalité réflexive des formations, dans et au-delà des compétences pratiques, finalité qui suppose d'inscrire la pratique dans des horizons de signification.

1. Le cours de « philosophie du travail social » à l'ISFSC

Contexte

Le cours de philosophie du travail social se donne en début de 3^{ème} année d'une formation d'assistants sociaux (avant leur stage), avec un groupe d'environ 50 étudiants. 25 heures de cours me sont octroyées pour « interroger philosophiquement » le travail social avec eux, en m'appuyant sur des acquis importants :

- Les étudiants ont (jusqu'à présent) un parcours semblable, intégrant des approches théoriques dans divers cours de sciences humaines et des approches méthodologiques, ainsi qu'une expérience de stage, elle-même encadrée, analysée et réfléchie selon différents axes (méthodologique, éthique, théorique), dans des supervisions collectives, par la réalisation de rapports, etc¹.
- Les bases de la déontologie et de l'éthique sont intégrées à la méthodologie, et abordées progressivement, dans chaque année, par des maîtres de formation pratique, en lien avec des situations concrètes et des questions amenées par les étudiants.
- En philosophie, les étudiants ont déjà acquis des bases importantes, tant dans la connaissance des grands axes de son histoire (un cours d'histoire de la philosophie en 1^{ère} année), que dans l'appropriation de sa démarche, par la lecture et la discussion de textes concernant des problèmes philosophiques contemporains, en lien avec des questions de société et des phénomènes d'actualité (un cours de « problèmes philosophiques contemporains » en 1^{ère} année et un cours de « philosophie sociale » en 2^{ème} année, dans lesquels les étudiants réalisent et présentent oralement des travaux de groupe, suivis de discussions).

Le travail social, dans ses multiples dimensions, et en lien avec le contexte sociétal, est donc déjà largement décrit, analysé, mis en perspective selon les divers angles disciplinaires, et les étudiants en ont une expérience vécue, elle-même partagée, et analysée réflexivement.

Orientations

Tenant compte de ces acquis de formation, de la position du cours en début de 3^{ème} année, de sa complémentarité possible avec d'autres cours postérieurs et une pratique de stage conséquente, dans laquelle les étudiants sont amenés à prendre des responsabilités, j'ai opté pour un cours qui, par la confrontation avec des auteurs et des textes philosophiques, permette de *revenir* de façon réflexive sur le travail social², à un niveau très fondamental et transversal

¹ Outre leur propre expérience et la discussion avec d'autres étudiants, ils ont pu rencontrer des professionnels, visiter des institutions, et ont donc une certaine connaissance empirique de différents secteurs du travail social.

² Cette perspective considère que la philosophie n'est pas le seul lieu de la réflexion critique et du sens, et n'en est pas fondatrice : à partir des sens donnés, et des autres lieux de pensée, elle revient, de façon réflexive sur le sens, en interrogeant ce qui s'y joue à un niveau fondamental. Avec Alain Badiou, il faut reconnaître de multiples lieux où se constituent des pensées, irréductibles les uns aux autres, liés à une expérience singulière et

(intégrant les pratiques dans leur diversité, et les acquis de la formation), et d'approfondir un certain nombre de questions philosophiques à propos de son « sens ».

Pour répondre à cette finalité générale, j'ai décidé de donner une place importante à la philosophie comme approche théorique, conceptuelle, élaborée dans des textes, tout en la « travaillant » sur base de quelques grands axes d'interrogation de la pratique, nourris des débats actuels concernant le sens du travail social, et des interprétations et analyses déjà travaillées par les étudiants.

Par l'articulation de deux démarches³, joignant la transmission, l'appropriation et la discussion d'auteurs et de textes à une argumentation personnelle de l'étudiant, en lien avec une pratique et des questions qui s'y posent, l'objectif est de permettre aux étudiants d'élargir les « horizons de signification » dans lesquels ils inscrivent leur projet professionnel, de nourrir, de développer leur propre analyse et réflexion sur leur pratique, sur le sens qu'ils lui donnent, et de leur ouvrir de nouvelles capacités de positionnement et d'action.

Après avoir exposé les axes d'interrogation philosophique ciblés dans le cours, je développerai les pistes pédagogiques que j'ai exploitées afin de favoriser l'appropriation critique de ces questions et arguments par les étudiants et l'approfondissement de leur propre réflexion et positionnement sur des questions philosophiques qu'ils se posent dans la pratique.

2. Les axes possibles d'une interrogation philosophique du travail social, en lien avec ses évolutions actuelles

Interroger philosophiquement le travail social et son « sens », suppose de clarifier ce qu'englobe cette notion de sens, et ce que peut y apporter, dans les limites qui sont les siennes, la réflexion philosophique⁴. J'y reviendrai dans la suite.

La définition de la philosophie sur laquelle je m'appuie (parmi de nombreuses définitions possibles, et qui marque un choix d'orientation particulier) pour ensuite l'appliquer au travail social, peut se formuler ainsi :

La philosophie se caractérise par sa démarche réflexive et critique. Elle pose des questions fondamentales, globales, à propos, entre autres, des différentes pratiques humaines, interrogeant leur sens, leurs finalités, les normes du bien ou du juste, la validité ou la vérité des connaissances et des points de vue auxquelles elles font appel.

dotés d'une histoire propre. On pourrait élargir les lieux proposés par l'auteur : le travail social, ses références, sa tradition vivante de pensée et d'action en sont un. « Envers ces lieux de pensée, la philosophie n'est en rien fondatrice ou première. La philosophie n'a pas à les considérer d'en haut, à vouloir les totaliser, à prétendre en délivrer le principe, encore moins à se substituer à eux pour supprimer leur multiplicité » (A. Badiou, dans *Les grands entretiens du Monde*, Tome 2, Ed. Le Monde, 1994, p.29).

³ Les finalités et les méthodes d'enseignement de la philosophie font débat, depuis ses origines. De multiples postures se confrontent aujourd'hui, allant de la transmission *ex cathedra* de pensées philosophiques « autorisées » à la discussion horizontale, argumentée, de problèmes philosophiques élaborés à partir d'opinions et de situations vécues. L'optique que je soutiens se situe entre ces deux extrêmes.

⁴ La philosophie, lorsqu'elle reprend ces questions, à propos de la pratique, doit pouvoir se situer face aux sens déjà donnés, et à la façon dont les acteurs (tous les acteurs impliqués, dont les usagers) eux-mêmes donnent, construisent du sens, dans des actes. Elle doit donc s'atteler à comprendre et à penser ce qu'*est* une pratique.

Dans une démarche rationnelle, elle cherche, par la discussion critique de différents points de vue, à fonder de nouvelles conceptions plus vraies, plus justes, plus acceptables, ou qui définissent les conditions d'une élaboration de ces idées et de ces valeurs dans la société. Elle s'inscrit dans un débat ouvert, débouchant sans cesse sur de nouvelles questions et dont les réponses apportées ne sont jamais définitives.

Cette définition est à la base de tout le cours, et ouvre plusieurs pistes d'interrogation concernant le travail social.

Celui-ci est envisagé à plusieurs niveaux au sein du cours : les pratiques concrètes, singulières, seront privilégiées dans un premier temps, réfléchies dans ce qu'elles sont et impliquent à un niveau fondamental, comme (inter-)actions humaines, pour ensuite être réinterrogées à partir de transformations plus générales des orientations du travail social, en lien avec les nouveaux référents mobilisés, et en tenant compte des évolutions institutionnelles et sociétales contemporaines.

Trois angles de questionnement du sens

Pour interroger philosophiquement le travail social, je suis partie de la question du sens, dans sa double dimension de *signification* et d'*orientation*⁵.

A partir de ces dimensions, qui renvoient d'une part à la *compréhension*, à l'interprétation de ce qui se joue dans la pratique, et d'autre part, à la *direction*, à la visée et aux finalités qu'elle poursuit, trois angles d'approche de la question du sens sont alors déployés, et forment la trame du cours : l'angle *épistémologique*, l'angle *éthique*, et l'angle *politique*.

Ils permettent d'interroger la pratique, dans la tension entre ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être, à la fois du point de vue des représentations et savoirs qu'elle mobilise, du statut qui leur est accordé, de leur *validité* (vérité), de leurs apports et limites, et du point de vue des visées qu'elle poursuit, de son rapport aux valeurs (bien, juste) de sa *légitimité*.

- Les pratiques professionnelles s'appuient sur des représentations, sur des savoirs et des méthodes. La philosophie, sous l'angle « épistémologique » (au sens large du terme) questionne le rapport au réel, la façon dont on le construit, dont on l'interprète, au nom du critère de *vérité*. Elle interroge les significations données aux pratiques et aux « problèmes sociaux », le statut des connaissances auxquelles on se réfère par rapport au concret des situations et de l'action, leur portée et leur limite, leur validité.

Quels rapports aux savoirs (théoriques/empiriques, pratiques, techniques) établit-on dans la pratique ? Comment ces savoirs se construisent-ils ? A partir de quels points de vue ? Comment mettent-ils en forme la situation ? Que rendent-ils visible, que rendent-ils invisible ? Comment orientent-ils l'intervention ?

Cette interrogation épistémologique s'articule à des questions éthiques et politiques : quel usage de ces savoirs fait-on dans l'intervention ? Quelle place laissent-ils au sujet (intervenant, usager) ? Quelles implications pour les orientations de l'action d'une approche plutôt que d'une autre ?

⁵ Une troisième dimension du sens, comme sensibilité ou sensation, y est intégrée.

Quel *pouvoir* donnent-ils et à qui, en vue de quoi ?

- L'interrogation éthique et politique du travail social se penche sur son orientation et sur sa *légitimité*. A partir de l'angle éthique, le cours approfondit ce qui se joue dans la relation professionnelle, en tant que relation humaine, impliquant des sujets.

Le *rapport à autrui* est au cœur de la réflexion éthique. Il est au fondement de la réflexion sur le sens, pratiquement et théoriquement. Toutes les autres questions s'articulent à celle-ci. Elle engage la responsabilité du professionnel vis-à-vis d'un autre sujet, qui s'en remet à lui. Quelle place pour l'usager dans l'action, dans le sens qu'on lui donne ?

L'optique choisie dans le cours intègre dans cette réflexion éthique la question, toute aussi essentielle, du *rapport à soi*, et enfin, celle du *rapport au « tiers »*⁶.

Quel rapport ai-je à moi-même dans l'action, dans la relation ? Beaucoup de choses peuvent être interrogées à ce niveau, dans la tension éthique qui nous constitue comme sujets.

Quelles valeurs orientent les interventions ? Sur quoi se fondent-elles ? La réflexion sur les valeurs et les visées de la pratique débouche sur la question de la norme, de la règle. Quels repères se donner, quel rapport aux lois, aux règles déontologiques ?

Ces questionnements, en ouvrant à la dimension institutionnelle, permettent d'analyser le travail social sous un nouvel angle. La réflexion éthique se prolonge alors sur la question de la justice dans les institutions et dans les organisations. Cela suppose d'interroger leur rôle, leur fonctionnement, de les analyser en lien avec le jeu social et politique plus large dans lequel elles s'inscrivent.

L'analyse, confrontant ce qui *est* et ce qui *pourrait* ou *devrait être*, se porte alors sur les orientations, les logiques, les valeurs, les règles spécifiques qui gouvernent ce jeu social et politique, organisant, régulant ou contraignant les pratiques du travail social.

Quelle vision de l'homme, du sujet, du lien social sous-tendent nos pratiques et les institutions qui les structurent ? Quelles institutions souhaitons-nous, pour soutenir des orientations plus acceptables du vivre-ensemble ? Quel rôle, quelle responsabilité, quelle marge de manœuvre avons-nous concernant ces orientations ? Qu'est-ce et qu'implique la démocratie ? etc.

Ces trois axes sont mis en évidence dans leurs articulations, et renvoient, au-delà des angles spécifiques d'interrogation, à des questions philosophiques fondamentales sur la condition humaine et sur ce qui « fait société ».

L'« épreuve » du sens est réfléchi dans ces différents axes à partir des *rapports* que chacun, comme professionnel et comme sujet, peut avoir à autrui, à soi, au monde, et plus spécifiquement, à la loi (nomos), au savoir, au pouvoir, dans le cadre de sa pratique

⁶ Je m'inspire, dans cette approche, essentiellement de la pensée de Paul Ricoeur. Cf. RICOEUR, P. « Avant la loi morale, l'éthique ». *Encyclopedia Universalis*, 1985 et *Soi-même comme un autre*. Paris, Seuil, 1990.

professionnelle. Elle renvoie également à la temporalité, et au *rapport* que nous avons, individuellement et collectivement, dans nos pratiques, au passé, au présent, à l'avenir, dans le sens que nous leur donnons.

Cette notion de *rapport* indique bien, à la fois l'ancrage pratique, la prise de distance et l'ouverture possibles à d'autres horizons de sens. Elle prend en considération la dimension corporelle, affective, mais aussi sociale de nos relations. Elle met en évidence que le sens de la pratique ne s'élabore pas seul, ni dans l'abstrait, mais dans l'échange, la confrontation avec autrui, et dans les rapports concrets avec le monde.

Les trois axes sont travaillés tout au long du cours, à partir d'auteurs contemporains, choisis en fonction de l'éclairage qu'ils apportent sur ces questions fondamentales, et de l'ouverture du questionnement que leur pensée permet, en lien avec les enjeux actuels du travail social⁷.

Ils sont envisagés de façon ouverte, afin de ne pas orienter la réflexion en fonction d'une seule conception philosophique, éthique ou politique, qui définirait déjà le contenu du sens ou des valeurs, mais de permettre à chacun de questionner ses convictions, de penser le sens et l'orientation de sa pratique par la confrontation avec ces axes d'interrogation et approches philosophiques⁸.

Le sens du travail social contemporain en question

Les trois axes d'interrogation du sens, épistémologique, éthique et politique, peuvent être mis en œuvre à propos de n'importe quelle pratique de travail social (ils sont d'ailleurs applicables à toute pratique sociale). Dans le cours, il m'a paru important de les reprendre pour analyser et réfléchir philosophiquement aux évolutions contemporaines du travail social.

Or ces évolutions, dont les axes de ce congrès posent les jalons, sont importantes, et mettent en question les référents classiques du travail social tant dans le domaine des savoirs (théoriques et méthodologiques) que dans le rapport aux normes, aux règles déontologiques, morales et juridiques, ou que dans le rapport au(x) politique(s).

Ces changements s'inscrivent dans une évolution plus globale des politiques sociales, plus actives, plus contrôlantes, plus responsabilisantes vis-à-vis des acteurs⁹.

⁷ Les auteurs auxquels je me réfère sont nombreux, et le cours évolue en fonction des nouveaux écrits que je découvre. Parmi ceux-ci, Paul Ricoeur, reste une référence centrale. Je me suis inspirée également, dans les approches philosophiques plus fondamentales, articulant questions éthiques, politiques, épistémologiques, d'auteurs comme C. Taylor, J. Habermas, C. Lefort, A. Honneth, J. De Munck, F. Jeanson, J. Ladrière, I. Stengers, B. Latour, M. Maesschalck, etc. Les débats qui concernent le sens du travail social et ses évolutions reprennent des auteurs comme B. Bouquet, M. Autès, B. Paturet, R. Castel, J. Donzelot, P. Rosanvallon, M.H. Soulet, A. Franssen, etc.

⁸ Je pense cependant qu'il est utopique d'imaginer que les questions peuvent être totalement neutres, et que la philosophie n'apporte aucun contenu aux idées, même quand elle cherche à se limiter à la pensée de procédures. Je fais, inévitablement certains choix dans l'orientation des questions et des textes, qui en excluent d'autres. J'essaie donc d'être claire vis-à-vis des étudiants, en explicitant ces choix, et en montrant qu'ils ne sont pas les seuls possibles.

⁹ Pour une analyse de ces évolutions, voir par exemple ION, J. (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte. VIELLE, P., POCHET, P., CASSIERS, I. (2005), *L'État Social Actif. Vers un changement de paradigme ?* P.I.E., Peter Lang ; A. FRANSSSEN(2003), « Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale », *La*

Ils s'inscrivent dans des transformations profondes de nos sociétés, de leur mode d'organisation, mais aussi de nos identités, nos rapports à nous-mêmes et aux autres, de notre façon d'être sujet¹⁰. Ces transformations sont perceptibles dans les problématiques rencontrées par le travail social aujourd'hui : des publics, des souffrances, des demandes, des besoins nouveaux apparaissent.

Réfléchir aux questions de sens aujourd'hui dans le travail social implique donc de ne pas limiter le regard aux pratiques elles-mêmes, mais de tenir compte de ces évolutions plus larges qui les conditionnent et par rapport auxquelles elles doivent se positionner, s'orienter.

Ces grandes transformations sont abordées dans la formation des étudiants, au sein de différents cours. Je les reprends en partie dans le cours de philosophie du travail social. Cependant, pour rester cohérente avec ma perspective, je considère les analyses proposées pour décrypter ces changements de société, de paradigmes, de modalités de l'action, comme des points de vue sur la réalité, des mises en perspective de celle-ci ayant un statut spécifique comme savoirs.

En restant centrée prioritairement sur le travailleur social et son *rapport* à la réalité, j'aborde ces « ouvertures de sens » qui s'élaborent dans différents lieux de recherche, afin de travailler avec les étudiants sur les éclairages qu'elles apportent, au niveau de généralité qui est le leur, et en les *confrontant* aux réalités concrètes qu'ils rencontrent en stage.

En m'appuyant sur des textes actuels choisis en fonction de cet angle d'approche, tenant compte des acquis des autres cours qui abordent ces réalités, et sur les situations de stage rencontrées par les étudiants, je cherche à dégager, avec eux, certains enjeux spécifiques de ces pratiques, dans les nouvelles significations et orientations qu'elles mettent en œuvre, et à partir des questions de sens qu'elles posent aux acteurs et aux observateurs¹¹.

Ainsi, nous cherchons à comprendre en quoi les logiques d'intervention se modifient (plus ou moins fortement selon les secteurs), quels sont les nouveaux repères, les nouveaux rapports à la norme qui se construisent ; comment les notions classiques de « sujet », « autonomie », « intégration », « responsabilité », « lien social », valeurs fondatrices du travail social,

revue Nouvelle n°12 ; DIERCKX, C. (1996). « Les nouveaux visages du travail social ». *La Revue Nouvelle*, n°10, pp.65 à 69.

¹⁰ On touche ici à un large débat, certains auteurs allant jusqu'à parler de « mutation anthropologique » dans le passage à la postmodernité. Un livre, parmi d'autres, intéressant sur ces questions nouvelles, et touchant, entre autres au travail social : J.-P. LEBRUN, E. VOLKRICK (dir) (2005), *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?*, Eres.

¹¹ La question du sens est en effet au cœur de nombreuses analyses contemporaines du travail social. Elle émerge également de praticiens, qui s'interrogent sur les finalités, la légitimité, les implications de ce qu'ils font. Des questions éthiques et déontologiques nouvelles apparaissent. Quelques titres récents, évocateurs : « A quoi sert le travail social ? » (Esprit, 1997), « Pourquoi le travail social ? » (S. Karsz), « Travail social, La reconquête d'un sens » (J.Y. Dartiguenave & J.F. Garnier (dir)), « Ethique et travail social, Une recherche du sens » (B. Bouquet), etc.

Les colloques, journées d'étude organisés dans différents secteurs de travail social, de même que les thématiques abordées en formation permanente donnent un accès intéressant aux questions et points de vue croisés d'acteurs et d'analystes, en lien avec les réalités actuelles.

changent de sens, reprises dans de nouvelles perspectives d'intervention, axées sur le projet, le contrat, l'évaluation, la médiation, le travail en réseau, en partenariat.

Nous cherchons à repérer, en lien avec les nouvelles réalités rencontrées dans le travail social, des manières nouvelles de se rapporter aux usagers, aux savoirs, aux valeurs, aux règles déontologiques, au pouvoir, au temps, (etc.), et à les analyser en cherchant à décrypter ce qu'elle peuvent avoir d'innovant, d'émancipateur, ou au contraire, de réifiant, d'instrumentalisant.

Dans différents secteurs de pratiques, les normes ne sont plus considérées comme données d'avance, mais se construisent autrement, dans le processus de l'action, en lien avec la situation, par des discussions impliquant différents acteurs, et les usagers.

Ces transformations sont réfléchies au cours, de façon exploratoire, à travers les trois axes d'interrogation.

Une de ces pratiques nouvelles, utilisée de façon croissante pour répondre à différents problèmes sociaux, exemplative des innovations en cours est analysée de façon spécifique : la *médiation en travail social*.

En nous appuyant sur différents points de vue (acteurs, formateurs, observateurs externes, témoignages d'étudiants) nous interrogeons la médiation, comme pratique, dans ce qui s'y joue à un niveau fondamental (au-delà des spécificités des pratiques, qui peuvent être très variées).

Nous reprenons, à son propos, la question du sens, dans le fil conducteur du cours : en lien avec l'*éthique*, dans ses triples dimensions du rapport à soi, à l'autre, à l'institution (au « tiers », à la règle, à la loi), et en lien avec le *politique*, au sens fondamental mais aussi dans ses évolutions contemporaines, en montrant comment la médiation s'inscrit dans les nouvelles orientations des politiques sociales, répondant ainsi aux impasses de l'État Providence.

Nous voyons ainsi comment la médiation vise à construire la norme en situation, à redonner place à la singularité, à la parole, à responsabiliser les acteurs, à impliquer l'usager dans les décisions, les orientations de l'action, à "produire" du sujet et du lien social.

Nous approfondissons également la question de la "compétence" du médiateur, le rapport spécifique au(x) savoirs(s) qu'il instaure etc.

Nous questionnons, enfin, les raisons de cet engouement actuel pour ce type de réponse aux problèmes sociaux, ses limites, les dangers de son instrumentalisation, les conditions de sa légitimité et de son efficacité.

Dans les différents champs étudiés, et de façon transversale, nous cherchons à repérer les points de débats, les tensions, les paradoxes ou les malaises vécus par les praticiens dans leur pratique aujourd'hui, et les points d'appui, les repères, les lieux qu'ils trouvent pour prendre

du recul, réfléchir et soutenir les orientations qu'ils promeuvent (comités de vigilance, fédérations, associations de professionnels d'un même secteur, chartes, formations, supervisions, etc.).

Un des enjeux mis en évidence dans ce travail d'exploration, qui apparaît de plus en plus aux analystes¹², est le risque, pour les travailleurs sociaux, du *détournement de sens*, et d'un décalage croissant entre les discours, les valeurs et les idéaux prônés, d'une part, et l'orientation effective des pratiques. Les valeurs émancipatrices sont alors récupérées, de façon insidieuse et idéologique, au profit de l'expansion capitaliste, ou d'une logique purement instrumentale.

L'interrogation du sens du travail social et des notions qui le fondent doit donc, tout spécialement aujourd'hui, passer par un travail critique des discours produits sur les pratiques et qui les justifient, afin de discerner les logiques qui les sous-tendent, et de pouvoir prendre distance avec elles¹³.

Donner du sens au projet, au contrat, à l'idée d'autonomie, à la notion de « pouvoir d'agir » (empowerment), à la médiation, etc. suppose d'inscrire ces idées *et* ces pratiques dans des cadres conceptuels, dans des « horizons d'intelligibilité » (C. Taylor), qui leur permettent d'être réellement émancipatrices.

Ces horizons se construisent, pour chacun, dans la confrontation avec autrui, avec le monde réel, avec les savoirs et les lieux de pensée.

C'est à cette tâche que vise à contribuer, à son niveau, le cours de philosophie du travail social, dans les limites qui sont les siennes : en ouvrant les questions, les pistes de réflexion fondamentale ou globale, en travaillant la confrontation entre pensée, savoirs et action, il permet de travailler des nœuds, mais ne maîtrise pas les fils.

Le niveau de généralité de l'approche philosophique, son abstraction inévitable laissent beaucoup de dimensions dans l'ombre : les réalités, dans leur singularité et dans leur complexité, la pratique dans son effectivité dépassent toujours ce que la pensée en dit. Son approche très globale doit sans cesse se confronter avec des approches plus spécifiques et des recherches empiriques développées dans d'autres disciplines, afin de rester en prise avec le réel, dans sa complexité et sa diversité.

¹² Ils sont nombreux aujourd'hui à analyser ce phénomène, dans et au-delà du champ du travail social. Voir par exemple L. Boltanski, E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999 ; A. Honneth, *La société du mépris*, La Découverte, 2006. Sur le travail social, voir, entre autres A. Franssen (2003), « Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale », *op.cit.* ; I. Astier, *Les nouvelles règles du social*, PUF, 2007.

¹³ Les savoirs, les connaissances n'ont donc pas seulement une utilité de type instrumentale : ils contribuent à décrypter le réel, à comprendre les dynamiques sociales et humaines, mais également les logiques inconscientes, les idéologies qui sous-tendent les représentations, dont nous sommes toujours en partie tributaires.

3. Mise au « travail » philosophique au sein du cours : axes, étapes, outils

Afin de mettre en œuvre un tel programme, et de l'inscrire dans l'ensemble de la formation des étudiants, j'ai utilisé différents moyens et approches pédagogiques, que j'ai en partie modifiés d'une année à l'autre, expérimentant leurs avantages et inconvénients.

1. structuration du cours

Comme je l'ai dit précédemment, le fil conducteur et les trois axes d'interrogation sont clarifiés dès le début du cours, et les différents contenus abordés y sont reliés, explicitement, tout au long du cours. Certains concepts sont définis, et rediscutés à partir de pensées philosophiques ciblées et plus approfondies. La pratique est d'abord envisagée à un niveau philosophique fondamental, puis réinterrogée à partir d'une analyse des évolutions contemporaines du travail social, et des débats qu'elles suscitent concernant les questions de sens, en se centrant sur les nouveaux référents mobilisés. La médiation, à titre exemplatif, fait l'objet d'une approche plus approfondie.

Le fait de raccrocher ces questionnements à une structure claire, donnée par ce fil conducteur, et de le rappeler régulièrement est essentiel, afin de ne pas « noyer le poisson » ou tomber dans la confusion. Pour certains étudiants, ce fil n'était pas évident à cerner, et de le rappeler leur permettait de « raccrocher » à la démarche.

2. Amorces et ponts

Mon objectif est que, dès le départ, les étudiants se sentent concernés, en tant que sujets, praticiens, par ces questions, et qu'ils puissent se les approprier, afin que les contenus théoriques leur parlent, fassent sens, les motivent à aller plus loin et à entrer eux-mêmes dans la réflexion philosophique, et à voir son intérêt, son utilité dans la pratique.

Je pars aussi de l'idée que les étudiants ont des choses à dire, des expériences, des questions, des réflexions qui peuvent nourrir le cours, et que je ne suis pas experte sur ces questions, mais plutôt « courroie de transmission », pouvant favoriser des mises en lien entre pensées, ou entre théorie et pratique.

- Dans l'idée de reprise réflexive des acquis de la formation, et en m'appuyant sur les autres cours de philosophie, je leur demande, dès le début du cours (individuellement et en sous-groupes)
 - de réfléchir à ce que peut être la philosophie du travail social
 - de formuler des questions philosophiques en lien avec le travail social
 - de rechercher les apports, selon eux des cours et séminaires qu'ils ont déjà eus en première et en deuxième année pour une réflexion philosophique sur le travail social.

Un échange en grand groupe permet de rassembler les idées, les pistes de questionnement, de clarifier déjà les orientations du cours. Cela me permet, par la suite, de raccrocher les contenus à ce qu'ils ont déjà vu ou questionné.

- Dans l'optique d'initier ou d'approfondir une réflexion personnelle de chaque étudiant, en lien avec la philosophie, et une capacité de penser et de se positionner sur les questions de sens, de finalité, de légitimité, je demande aux étudiants de tenir un carnet de bord, pendant la durée du cours, et d'y noter, régulièrement, des questions, des réflexions, des notes de lectures, les liens qu'ils font avec d'autres cours, avec la pratique, avec l'actualité. Certains exercices sont demandés spécifiquement.

Dès le début du cours, je leur propose de noter ce qu'évoque pour eux le mot « sens », et de réfléchir à ce qui, selon eux, donne sens à leur pratique, au travail social, à une intervention particulière qu'ils ont dû mener.

Au fur et à mesure du déroulement du cours, je leur demande d'analyser leur pratique de stage de 2^e année, et les orientations de travail de l'institution, du point de vue des 3 axes d'interrogation philosophique, en confrontant les discours et les actes posés, par eux, par un assistant social ou par l'équipe.

Ce carnet de bord leur appartient, il n'est pas évalué, mais a pour but de leur permettre un cheminement personnel au sein du cours, une appropriation ciblée des éléments du cours qui stimulent leur réflexion, et des prolongements qu'ils souhaitent eux-mêmes développer. En fin de cours, sa relecture leur donne l'occasion de revenir sur ce cheminement de pensée, de repérer éventuellement leur évolution dans la façon de se situer ou de questionner la pratique ou la formation. Elle peut également servir à préparer l'examen.

Ces deux démarches visent à faire des ponts entre les contenus théoriques abordés et les points de vue des étudiants, créant ainsi des possibilités d'interaction pendant le cours.

- Pour introduire le chapitre concernant le travail philosophique contemporain, et pointer les finalités, valeurs et les références prônées, j'ai, de façon inductive, demandé aux étudiants de repérer les notions-clefs qui étaient utilisées sur leurs lieux de stage pour nommer ce qu'on faisait dans la pratique, ce qu'on visait. Les notions d' « autonomie », de « sujet », de « responsabilité », d' « accompagnement », de « projet de vie », de « contrat », de « partenariat », de « médiation », d' « évaluation », d' « intégration », etc. ont été mises en évidence, et ont ensuite été reprises et analysées à partir de lectures philosophiques et sociologiques, afin d'analyser ce qui se joue aujourd'hui et ce qui se transforme dans les orientations du travail social.

Ces ponts ont été réalisés de manière fort variable par les étudiants, leur investissement dans ces démarches (non sanctionnées par des points) étant très inégal. Je n'ai moi-même pas suffisamment assuré le suivi du carnet de bord.

Le nombre d'étudiants, les différences de niveau dans les capacités d'expression verbale en groupe, ou d'analyse et de réflexion, les différences aussi entre les étudiants plus âgés, ayant déjà de l'expérience et les plus jeunes, ne rendent pas toujours faciles des discussions où tout le monde participe.

3. Axes de travail

En lien avec les finalités et objectifs définis pour le cours, qui sont ciblés sur l'ouverture du questionnement et les capacités réflexives des étudiants, appuyés par la confrontation à des pensées philosophiques (voir plus haut), j'ai envisagé plusieurs axes et étapes de travail au sein du cours.

- *Les 25 heures « présentes »* constituent un moment spécifique de ce travail. Y alternent des exposés dans lesquels je transmets de la « matière », j'explique des pensées ou des textes, je synthétise des apports et les articule aux questions-clefs du cours, etc...et des moments plus interactifs, où les étudiants interviennent en grand groupe (où on débat de situations concrètes, de questions transversales, de liens avec d'autres cours), voire travaillent en petits groupes, sur base de recherches ou de lectures. Des invités extérieurs, formateurs, professionnels ou membres d'associations de travailleurs sociaux sont déjà intervenus (trop peu souvent à mon goût).

- *Un dossier de lecture* : En complément de ces heures de cours, et dans le but de les nourrir et de les prolonger, les étudiants sont amenés à lire un certain nombre de textes, repris dans un recueil. Ceux-ci sont considérés comme étant la matière principale du cours, en complément de l'oral, les exposés ayant pour but de les introduire, d'aider à les comprendre, à voir leur apport pour le traitement des questions, à les situer dans les débats sur le travail social, à les articuler entre eux. Des ressources bibliographiques complémentaires sont proposées aux étudiants, pour prolonger ces approches et ces débats.

- *Une sélection dans les approches philosophiques* : Afin de favoriser ce travail d'intégration de la pensée philosophique par les étudiants, il m'a fallu faire des choix dans les contenus abordés, et nécessairement faire une forte sélection dans les approches. Je reviendrai plus loin sur les avantages et inconvénients de ces options. J'ai choisi des auteurs et des textes à la fois suffisamment transversaux pour pouvoir interroger toute pratique de travail social, cohérents avec les finalités et axes choisis, tout en donnant des points de vue divers, en débat, et ouverts aux enjeux contemporains ; certains textes plus conceptuels et d'autres donnant des repères d'analyse ou d'intervention.

- *Des concepts précis* : Certaines notions sont précisées, définies (et discutées dans leur définition) au cours et dans le recueil, afin de baliser, de distinguer différents registres, tout en montrant leurs articulations : les notions d'éthique, de morale, de déontologie, de droit, les rapports entre éthique et politique, la distinction entre éthique (ou politique) et philosophie éthique (ou politique) etc.

- *Un moment d'intégration et de discussion* : Cette année, profitant du congé de Toussaint (après 16h de cours), j'ai demandé aux étudiants, individuellement, de retravailler chez eux un chapitre du cours (tous les chapitres étant ainsi répartis de façon égale), ainsi que les textes qui s'y réfèrent, et de rédiger un texte d'une page, approfondissant un questionnement, une analyse et une réflexion personnelle, sur base de cette partie du cours, en l'articulant à une expérience de stage, avec d'autres cours, ou avec d'autres lectures ou observations personnelles à propos du travail social.

L'objectif de cet exercice était pour chacun et pour l'ensemble du groupe de s'approprier la matière, dans ses différentes parties, et d'en discuter au cours.

Vu la difficulté de faire une séance interactive avec cinquante étudiants, j'ai divisé le groupe en deux, et j'ai organisé une séance de deux heures, consécutive à ce travail, avec chaque groupe de 25 étudiants.

Répartis en petits groupes de 4 étudiants ayant lu les mêmes parties du cours, ils ont, pendant la première heure, présenté et discuté entre eux de leur travail et des apports du cours. Un rapporteur était chargé de noter les éléments clefs de la discussion et de rendre compte de ce que le sous-groupe souhaitait communiquer au grand groupe à propos de cette partie du cours (questions ou idées intéressantes, lien avec d'autres cours, ou avec une situation...).

La deuxième heure était consacrée à cette présentation par les différents rapporteurs et à une discussion plus générale.

Les étudiants ont beaucoup apprécié cet exercice et cet échange. Cela leur a permis de mieux rentrer dans le cours, de se l'approprier au-delà des exposés oraux, de s'affronter aux textes, et de faire des liens avec des situations pratiques et avec d'autres cours. Ce moment a été véritablement intégratif. Ils ont regretté que ce type d'interaction ne soit pas plus développé. J'ai perçu un changement d'attitude de leur part dans la dernière partie du cours. Ce travail et cet échange avaient pour but aussi que les étudiants aient intégré le cours avant leur entrée en stage, afin qu'ils puissent l'y articuler (le cours se termine en effet au moment de l'entrée en stage, à la mi-novembre et l'examen a lieu en janvier), et poursuivre une réflexion sur la pratique qu'ils mettent en œuvre, et leur *rapport* à eux-mêmes, à autrui, au savoir, etc.

4. Evaluation

Un des objectifs principaux du cours étant de d'ouvrir des pistes d'interrogation et de réflexion philosophique sur la pratique, et de permettre aux étudiants d'approfondir les questions de sens qu'ils se posent en lien avec celle-ci, j'ai opté pour une formule mixte d'évaluation.

Celle-ci porte, en grande partie, sur la réalisation d'un travail personnel, et sa discussion, en lien avec le cours. Ce dernier s'intègre donc, même si c'est en dehors des heures de cours, dans le « travail » philosophique élaboré tout au long du cours, comme dernière étape importante. Profitant de la situation temporelle du cours et du fait que l'examen a lieu après un mois de stage (« transformant la contrainte en opportunité »), et en vue de répondre aux objectifs que je me suis fixés, je demande aux étudiants d'y approfondir, en 4-5 pages, une réflexion sur une question philosophique qu'ils se posent à propos du travail social, en lien avec la pratique du stage de troisième année (une situation concrète ou un aspect de la pratique qui est développée par le stagiaire ou par l'institution), d'y intégrer différents apports du cours et des textes (éventuellement des textes complémentaires), et de conclure par un positionnement personnel sur la question (voire des pistes d'action). J'y insiste sur les capacités de questionnement, de raisonnement personnel, confronté aux textes, d'articulation avec la pratique et au contexte de celle-ci.

L'examen oral permet d'approfondir la discussion sur le travail, à partir des éléments du cours, et porte également sur l'ensemble du cours, afin que les étudiants, au-delà des textes qu'ils ont utilisés, s'approprient la matière dans ses différents aspects.

Les critères d'évaluation sont centrés sur la capacité d'appropriation critique de la matière, de situer les points de vue des auteurs abordés par rapport aux questions traitées, d'interroger et d'analyser des pratiques de travail social (la sienne ou celle des autres) à partir des approches vues au cours ou en prolongement de celui-ci, de développer une réflexion critique et de se positionner sur ces questions.

4. Bilan de l'expérience et perspectives

A l'issue de ces quelques années d'expérience d'un tel cours, et des différents dispositifs mis en place, je tire un bilan globalement positif de l'apprentissage qu'il a permis (tant aux étudiants qu'à moi), tout en étant consciente de certaines limites liées aux choix opérés, mais aussi des conditions particulières qu'il nécessite.

Les discussions au sein du cours, les travaux remis par les étudiants, les échanges au moment de l'examen, et l'évaluation qu'ils m'ont remise après le cours m'ont confirmé que ce type d'approche correspond à une attente chez de nombreux étudiants, et rencontre leur motivation, leur intérêt. Les articulations qu'ils font avec leur pratique et des questions qu'ils se posent, ou que les autres professionnels de l'institution se posent, sont nombreuses et riches. Beaucoup d'étudiants sont en demande de ce type d'interrogation, et même s'ils n'investissent pas tous de la même façon dans les différentes étapes de la démarche, ils en retirent finalement des bénéfices d'apprentissage importants¹⁴.

Bien sûr, ces choix pédagogiques, par la sélection qu'ils opèrent nécessairement des sujets abordés et de la façon de les étudier, ont aussi leur revers, d'autres pistes de contenus et d'analyse étant tout aussi pertinentes pour la formation, et ayant d'autres avantages et inconvénients¹⁵.

Le choix de donner priorité à des grandes questions et à des approches théoriques, celui d'articuler ensemble ces questions et les niveaux d'analyse, limite les possibilités d'approfondissement, au sein du cours, de certaines questions, issues de la pratique des étudiants.

La démarche proposée au cours, nécessairement difficile dans les nombreuses articulations qu'elle implique, suppose pour les étudiants d'avoir des acquis importants, tant théoriques que pratiques, et d'avoir fait un travail réflexif sur eux-mêmes et sur leur pratique. Elle s'appuie, entre autres, sur d'autres cours de sciences humaines et de philosophie, qui ont donné une place importante à la transmission de cadres théoriques, de connaissances et de concepts.

¹⁴ Des échos d'autres enseignants, qui, en méthodologie, par exemple, continuent à travailler avec les étudiants, confirment que le cours (comme beaucoup d'autres) s'intègre à l'analyse qu'ils font de leur pratique, qu'il continue à nourrir leurs questionnements.

¹⁵ Des approches plus systématiques d'auteurs permettraient de développer de façon plus approfondie les compétences d'analyse et de conceptualisation, et la connaissance des débats philosophiques actuels, et des analyses de cas sur base de grilles et de repères éthiques ou déontologiques donneraient des outils directement utilisables, et favoriseraient leur usage concret.

La coordination avec les autres cours et les activités de formation est donc essentielle, afin qu'un tel cours s'inscrive dans un projet de formation qui ait une certaine cohérence, et qui puisse favoriser les ponts entre les matières, et les articulations entre les approches théoriques vues dans les cours, d'une part, et l'analyse, en séminaire ou en supervision, de situations concrètes, d'autre part.

D'autres pistes de travail et d'activités pédagogiques pourraient être envisagées pour favoriser ces ponts et ces moments d'intégration, pour les étudiants comme pour les enseignants : des espaces de débats, de travail interdisciplinaire par exemple, impliquant plusieurs enseignants, croisant des regards de praticiens et d'analystes.

Ou encore, afin d'éviter des travaux redondants pour plusieurs cours (avec tous les risques de « copié-collé » auxquels on commence à être confrontés), une commande unique aux étudiants pour plusieurs cours, intégrant différents axes d'analyse, et évaluée selon une grille spécifique par chaque enseignant, etc.

Le succès pédagogique d'un tel cours dépend donc de plusieurs *conditions organisationnelles* : outre cette coordination avec les autres activités de formation, il suppose des groupes peu nombreux d'étudiants, ayant suivi l'ensemble du parcours.

Or, ces conditions risquent d'être modifiées à l'avenir : les changements en cours dans l'organisation de l'enseignement supérieur, en Belgique notamment, pourraient, en effet, avoir des effets sur l'organisation concrète des cours et des programmes de formation, entre autres pour les assistants sociaux.

Si beaucoup d'inconnues subsistent, l'avenir étant largement « incertain », certaines orientations se profilent : fusions de hautes écoles, intégration dans les Académies universitaires, (sans parler des rationalisations budgétaires), individualisation des programmes de formation, encouragement de la mobilité des étudiants.

Des effets de ces changements sur l'orientation pédagogique des cours et des programmes de formation vont être indéniables. Si des perspectives intéressantes peuvent s'ouvrir dans ces nouvelles dynamiques (cosmopolitisme, synergies avec les universités et avec la recherche, mobilité des étudiants et enseignants), certaines conséquences plus négatives sont également prévisibles : les étudiants n'auront plus un parcours homogène, ils pourront être dans des années différentes tout en suivant le même cours, ils ne suivront peut-être pas le même programme.

La dynamique de groupe, sur laquelle s'appuie beaucoup la formation des assistants sociaux aujourd'hui, va se donc se transformer fortement, et aura des conséquences sur les modalités d'apprentissage.

Dans une telle perspective, les objectifs donnés aux cours, les contenus abordés devront être en partie modifiés, les liens avec les autres activités de formation devenant plus difficiles à établir. Des cours comme celui que j'ai construit, des activités coordonnées entre enseignants, des projets d'année, des activités collectives risquent d'être mis à mal par ces nouvelles règles, qui par ailleurs ont également des avantages pour les étudiants¹⁶. D'autres opportunités

¹⁶ Elles permettent de valoriser des acquis, d'organiser de façon plus souple de parcours de formation (dans le temps comme dans l'espace). Cependant, les profils d'étudiants étant divers, certains pourraient se trouver en difficulté dans ce système.

pédagogiques sont sans doute possibles (la diversité des parcours pouvant être aussi une richesse), à condition d'avoir les moyens de les réaliser concrètement.

La question se pose donc, dans l'avenir des formations, de la cohérence entre les objectifs et les moyens : si l'on veut favoriser des formations professionnelles solides, allant des capacités d'analyse, de discernement critique et des capacités d'intervention¹⁷, dans des réalités de plus en plus complexes, si on veut former des « praticiens réflexifs », il est nécessaire d'inscrire ces objectifs dans les dispositifs de formation, et garantir qu'ils puissent être réellement rencontrés. Cela implique des conditions matérielles et organisationnelles, au-delà des qualités pédagogiques des enseignants.

Conclusions : enjeux actuels d'un cours de philosophie du travail social

La question posée au départ de cette intervention pouvait se lire en trois sens différents : elle pouvait renvoyer au « faire » des pratiques de travail social comme au « faire » au sein même du cours. Enfin, « pour quoi faire aujourd'hui » pouvait être lu comme l'expression un peu désabusée de « à quoi ça sert », renvoyant au soupçon de l'inutilité actuelle de la philosophie dans la formation (ou de la philosophie tout court).

La question de l'« utilité » de la philosophie dans la formation des travailleurs sociaux est en effet largement ouverte : la discipline est loin de faire partie, actuellement, de tous les programmes¹⁸. Le choix de ce thème dans un congrès international de formateurs en travail social n'est donc pas neutre !

C'est à ces trois sous-questions que j'ai tenté de répondre dans cette intervention. A travers la description et l'analyse d'une expérience pédagogique (un « faire »), j'ai voulu montrer comment la philosophie pouvait contribuer à la réflexion sur le sens des pratiques, et à l'ouverture de nouveaux possibles (« quoi ») dans l'action (« faire »). J'espère avoir pu, de ce fait, dégager des arguments pour démontrer la pertinence, l'utilité d'un cours comme celui-là dans la formation des travailleurs sociaux aujourd'hui.

En effet, à travers et par-delà la réflexion éthique et déontologique (qui reste selon moi primordiale dans la formation), j'ai cherché à montrer comment la philosophie pouvait contribuer, tout spécialement aujourd'hui, à la réflexion sur le *sens* des pratiques de travail social, en y intégrant également un axe *épistémologique* et un axe *politique*.

¹⁷ La fiche d'études concernant la formation « assistant social » réactualisée en Communauté française en 2003, en regard de l'évolution de la profession et des différentes politiques sociales, insiste sur ces capacités, sur la nécessité d'une synergie constante entre savoirs théoriques et pratiques, sur la notion de praticien réflexif.

¹⁸ La philosophie est inscrite de façon très variable dans les programmes de formation des travailleurs sociaux. Je n'ai malheureusement pas pu faire d'étude comparative systématique à ce sujet. Voici quelques éléments : en Belgique, la formation philosophique est très présente (elle ne l'est pas dans le secondaire), mais pas toujours mise en lien avec le travail social. Dans d'autres pays, certains cours sont proposés en option. L'éthique et la déontologie sont, dans la plupart des pays, privilégiées dans la formation des étudiants, et souvent envisagées d'un point de vue philosophique.

Les questions de sens, de finalité, de légitimité ne sont pas nouvelles dans le travail social. Les questions épistémologiques concernant le statut et la portée des savoirs de référence, les questions éthiques et politiques à propos des orientations de l'action, et l'horizon de société dans lequel elles s'inscrivent, se posent cependant avec une nouvelle acuité aujourd'hui, tant aux acteurs qu'aux observateurs.

Face aux transformations profondes auxquelles nous assistons aujourd'hui, à la complexification des situations, des rapports sociaux, à l'évolution des modes d'action publique ; face à la crise des repères et à l'émergence de nouveaux référents dans les pratiques de travail social ; face aux risques tant du dogmatisme que du relativisme, une formation de base qui intègre la réflexion critique, les capacités de discernement, l'appropriation d'outils d'analyse rigoureux, dans et au-delà de l'apprentissage de compétences pratiques, mais aussi l'ouverture d'esprit, la créativité dans la recherche de nouveaux horizons de sens apparaît aujourd'hui primordiale.

Mieux comprendre les règles du jeu social pour mieux pouvoir s'y situer et se positionner ; penser l'action, non pour la fuir, mais afin d'ouvrir des possibles, de découvrir ou de construire de nouvelles capacités d'agir et de pouvoir « répondre de soi » : ce sont là des enjeux centraux de la formation, initiale et continuée des intervenants sociaux.

La philosophie, comme j'ai tenté de le montrer tout au long de ce texte, est loin, aujourd'hui (et heureusement), d'avoir le monopole dans la formation à la réflexivité, à l'esprit critique, à la « capacité d'agir » et à la responsabilité. Elle peut cependant contribuer, de façon centrale, à cet apprentissage, à condition de s'articuler aux enjeux de l'action, et de s'inscrire dans un débat pluridisciplinaire.

Un cours de « philosophie du travail social » dans la formation des intervenants sociaux peut être un espace-temps privilégié pour travailler, à un niveau fondamental, les questions de sens de la pratique, en intégrant les acquis de la formation et de l'expérience. Le dispositif pédagogique doit alors être pensé en cohérence avec les objectifs poursuivis, afin de permettre un réel travail réflexif chez les étudiants, qui s'ancre dans leur propre questionnement. Dans la perspective que je soutiens, il suppose d'allier une certaine transmission, qui reste fondamentale dans une formation, avec le travail d'élaboration de « compétences » au sens large chez les étudiants (intégrant les capacités de se remettre en question, de se laisser *interpeller* en permanence), les deux étant indissociables, dans la recherche de sens.

Bibliographie

- Alter Educ* (2004), « La déontologie des métiers du social en débat », 04/06.
- ASTIER, I. (2007), *Les nouvelles règles du social*. Paris : PUF.
- AUTES, M. (1999), *Les paradoxes du travail social*. Paris : Dunod.
- BARBIER, J-M. (dir) (1996), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris : PUF, Pédagogies d'aujourd'hui.
- BLACKBURN, P. (1996), *L'éthique. Fondements, problématiques contemporaines*. Saint-Laurent (Québec) : Erpi.
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- BOUQUET, B. (2003), *Éthique et travail social. Une recherche du sens*. Paris : Dunod.
- CHAUVIÈRE, M., « L'action sociale face à la nouvelle question sociale » in PUYVELO, R. (dir) (2001), *Penser les pratiques sociales. Une utopie utile*, Erès.
- DARTIGUENAVE, J., GARNIER, J-F. (2003), *L'homme oublié du travail social. Construire un savoir de référence*. Erès.
- DE MUNCK, J., VERHOEVEN, M. (dir.) (1997), *Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité ?* Bruxelles : De Boeck Universités.
- DE MUNCK, J. (1999), *L'Institution sociale de l'esprit*. Paris : PUF.
- DIERCKX, C. (1994), « Le social « travaillé » par la philosophie. A quel titre le philosophe peut-il intervenir aujourd'hui dans l'action sociale ? » *Travailler le social*, n°9.
- DIERCKX, C. (1994), « Le travail social comme lieu d'une articulation entre connaissance et action : réflexions épistémologiques et politiques autour des rapports entre théorie et pratique ». *Annales Cardijn*, « Travail social et Philosophie ». Louvain-la-Neuve : Institut Cardijn.
- DIERCKX, C. (1995), « Finalités et priorités de la formation générale dans la formation professionnelle », *inédit*.
- DIERCKX, C. (1996), « Les nouveaux visages du travail social ». *La Revue Nouvelle*, n°10, pp.65 à 69.
- Direction Générale de l'Action Sociale, Conseil Supérieur du Travail Social, (2001), *Éthique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux. La nécessaire question du sens et des limites des interventions sociales*. Ed. de l'École Nationale de la Santé Publique, Paris.
- Esprit* (1998), « A quoi sert le travail social ? » n°241.
- Fédération nationale des comités d'entente et de liaison des centres de formation des travailleurs sociaux (1989), *La théorie et le savoir dans l'acte du praticien*. Paris : F.N.C.E.
- FOUREZ, G. (1992), *La construction des sciences*. Bruxelles : De Boeck.
- FRANSSSEN, A. (2003), « Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale », *La revue Nouvelle* n°12.
- HONNETH A. (2006), *La société du mépris*. Paris : La Découverte.
- HONNETH, A. (2007), *La réification. Petit traité de Théorie critique*. Traduit de l'allemand par Stéphane Haber. Paris : Gallimard. Nrf essais.
- HUBERT, H-O. (dir) (2006), *Un nouveau passeport pour l'accès aux droits sociaux : le contrat*. Bruxelles : Ed. des Facultés Universitaires ND de la Paix & la Charte, collection Droit en mouvement.
- ION, J. (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Paris : La Découverte.

- JEANSON, F. (1990), « Eléments pour une définition de l'éthique de la psychiatrie », *Perspectives*, n°14.
- LEBRUN, J.P., VOLKRICK, E. (2005), *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?* Erès.
- Les grands entretiens du Monde*, Tome 2, Ed. Le Monde, 1994.
- LIENARD, G. (2003), « Vers le droit à l'intégration sociale ? » *La revue Nouvelle* n°12.
- L'Observatoire* (2004), « Formation des assistants sociaux et réalités professionnelles ». n°41.
- MAESSCHALCK, M. (1994), *Pour une éthique des convictions*. Bruxelles : De Boeck.
- PATURET, J-B., « L'intervention sociale : au nouage de l'éthique et du politique », in
PUYVELO, R. (dir) (2001), *Penser les pratiques sociales. Une utopie utile*, Erès.
- RICOEUR, P. (1985), « Avant la loi morale, l'éthique ». *Encyclopedia Universalis*.
- RICOEUR, P. (1985), « Ethique et politique », *Esprit*, n°101.
- RICOEUR, P. (1986), *Du texte à l'action*. Paris : Seuil.
- RICOEUR, P. (1990), *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- ROSANVALLON, P. (1995), *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-Providence*.
Paris : Seuil.
- STENGERS, I. (1993), *L'invention des sciences modernes*, Paris : La Découverte.
- VIELLE, P., POCHE, P., CASSIERS, I. (2005), *L'État Social Actif. Vers un changement de paradigme ?* P.I.E., Peter Lang.